

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Lewis: Madame le Président, nous sommes aujourd'hui jeudi, et par conséquent, je voudrais demander au leader parlementaire du gouvernement de nous donner un aperçu de l'ordre du jour pour le restant de la semaine et le début de la semaine prochaine.

Des voix: Bravo!

M. Crosby: Tâchez d'être aimable cette fois-ci.

M. Pinard: Madame le Président, je m'attendais la semaine dernière à la nomination du député à ce poste et je l'en ai félicité. Je ne vais pas répéter ce que j'ai dit la semaine dernière, sinon pour dire que je suis certain que nous allons continuer à très bien nous entendre, dans l'intérêt du Parlement et du pays tout entier.

Aujourd'hui, nous allons faire subir la troisième lecture au C-132 et demain, nous étudierons le rapport du comité de sélection. Les leaders parlementaires se sont entendus pour que le débat ne se prolonge pas au-delà de 17 heures demain. Aucune ordonnance de la Chambre n'est donc nécessaire.

[Français]

Quant aux travaux de la semaine prochaine, madame le Président, nous allons dès lundi continuer le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-139 visant à amender la loi de l'impôt, débat qui dure depuis déjà quelque 10 heures, et on espère bien pouvoir compléter la deuxième lecture dans les meilleurs délais, de façon à permettre à la Chambre de siéger en comité plénier et d'analyser en détail cette loi qui résulte de plusieurs budgets antérieurs et de plusieurs déclarations ministérielles relativement à l'état des finances.

Le ministre des Finances (M. Lalonde) a l'intention de donner avis également d'un projet de loi visant à autoriser le gouvernement à emprunter une somme supplémentaire pour terminer l'année fiscale et débiter la nouvelle. Ce projet de loi devrait être présenté lundi prochain et, s'il en était ainsi, je veux confirmer à la Chambre que dès mardi matin à 11 heures, nous entreprendrons le débat à l'étape de la deuxième lecture de ce très urgent projet de loi visant à autoriser le gouvernement à emprunter une certaine somme d'argent.

Mercredi, ce sera une journée réservée aux affaires émanant des députés comme à l'habitude et jeudi, si nécessaire, nous continuerons le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi visant à autoriser l'emprunt d'une certaine somme d'argent. J'aviserai en temps utile s'il y a lieu ou non d'accorder une journée à l'opposition la semaine prochaine, ce qui est une possibilité pour vendredi, mais cela n'est pas encore décidé. Voilà donc en substance, madame le Président, l'ordre des travaux de la Chambre pour la semaine prochaine.

Les sports

[Traduction]

LES SPORTS

LE RÉSULTAT DU MATCH DE HOCKEY PARLEMENTAIRE

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, j'invoque le Règlement, car je suis certain que les députés tiennent à féliciter l'équipe de hockey de l'opposition, constituée de députés conservateurs et néo-démocrates, pour sa brillante victoire d'hier soir contre l'équipe de la majorité au compte de 4 à 2, à l'occasion de la deuxième joute parlementaire dans le cadre du Bal des neiges.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: La parole est au ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Fleming) pour un rappel au Règlement.

M. Fleming: Madame le Président . . .

[Français]

M. Cousineau: Sur le même rappel au Règlement, madame le Président, j'aimerais savoir . . .

Mme le Président: A l'ordre! Je n'ai pas que je sache donné la parole à l'honorable député; je l'avais donnée au ministre d'État (Multiculturalisme) (M. Fleming). Je suis désolée.

[Traduction]

M. Fleming: Je m'excuse, madame le Président. J'ai cédé la parole au secrétaire parlementaire, car je pensais qu'il voulait intervenir pour le même rappel au Règlement.

[Français]

Mme le Président: Donc, je donne la parole à l'honorable député de Gatineau.

M. Cousineau: A l'occasion de ce même rappel au Règlement, madame le Président, j'aimerais demander à l'opposition le nom des députés qui ont compté des buts pour eux hier soir.

[Traduction]

M. Lewycky: Madame le Président, je voudrais soulever la question de privilège . . .

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Je pensais que le député voulait répondre à la question. Je pourrais peut-être obtenir le compte rendu officiel du match d'ici demain pour que les députés sachent qui a marqué les buts.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, on m'informe que du côté de l'opposition, il n'y a aucun député qui a compté; ce sont des gardes de sécurité . . .